



Signalisation Permanente

Feu vert récompense



Le Monde change, TTS innove

Feu vert récompense mobile (Réf. : 38512)



Fabrication Française

Une déclinaison mobile de notre solution de feu vert récompense, permettant de sécuriser des zones ciblées (chantiers, écoles...) de manière temporaire ou pour rompre les mauvaises habitudes.

Idéal pour :



Événementiel



Chantier



Sécurité école



Étude d'implantation

Mode de fonctionnement :

- **Mode sécurité** : en attente de détection, les feux sont au rouge, le radar active le maintien au rouge dans le cas d'une détection de vitesse dépassée et valide le passage au jaune clignotant (ou au vert en option) dans le cas contraire. Ce mode accentue l'incitation au comportement vertueux.

Cet ensemble comprend :

- un feu tricolore Ø 200 mm Rouge / Jaune / Jaune clignotant
- un caisson brouette avec mât télescopique (fermé : 1,55 m / ouvert : 2,50 m) et couvercle en ABS. Poignées de manutention.
- un radar de détection de vitesse
- un contrôleur

Le radar détecte la vitesse du véhicule de 50 à 180 mètres selon l'inclinaison.

Pour le paramétrage en usine, préciser à la commande, la vitesse de détection souhaitée.

La vitesse peut être modifiée facilement par vos soins

Ne sont pas compris :

- Le panneau informatif du fonctionnement du feu tricolore (en option)
- La batterie 12 Volts 200 A/h (en option)
- Le chargeur de batterie 12 Volts 25 A/h (en option)
- Les sangles d'arrimage de la batterie dans le caisson (en option)

Informations - Consignes :

La distance entre le radar et le contrôleur doit être de 100 mètres maximum.

Les règles d'implantation :



Uniquement en agglomération



Seuil de vitesse : 30KM/h ou 50KM/h



En section courante



Hors intersection



Hors passage piéton



Hors panneau entrée de ville



Panneau tôle explicatif (en option)